

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Réunion Ordinaire du 1^{er} avril 2025

L'an deux mil vingt-cinq le premier du mois d'avril à 18h30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes de Boussais, sous la présidence de M. Olivier FOUILLET, Président de la CCAVT.

Date de la convocation : 26 mars 2025

20 présents + 4 pouvoirs (24 votes sur 28) :
Quorum atteint (15)

Membres titulaires présents :

- ✓ Commune d'Airvault : Olivier FOUILLET, Maryse CHARRIER, Dominique GUILBOT, Viviane CHABAUTY, Frédérique DAMBRINE, Frédéric PARTHENAY, Jacky JOZEAU
- ✓ Commune d'Assais-les-Jumeaux : Jean-Claude LAURANTIN, Jean-Louis RIDOUARD, Fabrice DURAND
- ✓ Commune d'Availles-Thouarsais : Daniel ROBERT
- ✓ Commune de Boussais : Jacques ROY, Gérard GIRET
- ✓ Commune d'Irais : Hélène MARSAULT
- ✓ Commune de Le Chillou : Françoise RICHARD
- ✓ Commune de Louin : Monique NOLOT
- ✓ Commune de Maisontiers : Gérard CHABAUTY
- ✓ Commune de Saint-Loup-Lamairé : Pascal BIRONNEAU, Micheline REAU, Dominique BARREAU

4 pouvoirs :

- ✓ Sébastien FAURE a donné pouvoir à Viviane CHABAUTY
- ✓ Lucette ROCHER a donné pouvoir à Olivier FOUILLET
- ✓ Mattieu MANCEAU a donné pouvoir à Dominique GUILBOT,
- ✓ Maryse BARIGAULT a donné pouvoir à Monique NOLOT

Absents/Excusés : Sylvie NOBLET-HORTET, Mattieu MANCEAU, Huguette ROUSSEAU, Lucette ROCHER, Maryse BARIGAULT, Sébastien FAURE, Alain JEZEQUEL, Mathias DIXNEUF.

Gérard CHABAUTY a été élu secrétaire de séance

=====

ÉQUIPEMENTS COMMUNAUTAIRES

Avenants marché de travaux pour la réhabilitation de la piscine d'Airvault

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu le code de la commande publique ;
- Vu la délibération 2023-089 du 19 décembre 2023 attribuant les marchés de travaux pour la réhabilitation de la piscine communautaire d'Airvault ;
- Vu la délibération 2024-049 du 2 juillet 2024 acceptant les avenants des lots 5 et 7 (avenant 1) ;
- Vu la délibération 2024-090 du 19 décembre 2024 acceptant les avenants du lot 5 (avenant 2) et des lots 8-9-10-16 (avenant 1) ;
- Vu la délibération 2025-008 du 19 février 2025 acceptant les avenants des lots 6 et 11 (avenant 1) ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, **DECIDE**, à l'unanimité des membres présents et représentés :

➤ D'accepter les avenants suivants :

Lot/Entreprise	N° Avenant	Montant initial du marché	Montant des avenants précédents	Montant de l'avenant concerné	Montant final du marché
Lot 2 - VRD COLAS	1	214 512,81€HT	/	+ 29 874,43 € HT Enrobé/clôture/ engazonnement	244 387,69 €HT
Lot 3 - Gros Œuvre Bâisseurs Thouarsais	1	565 000,00€HT	/	-21 247,24 € HT Maintien carrelage bassin	543 752,76 €HT
Lot 8 - Serrurerie STECO Industrie	2	200 469,96€HT	-10 375,00€HT Suppression ventilation lot7	-19 476,20 € HT réduction garde-corps et support coffrets	170618,76 €HT
Lot 10 - Cloisons sèches Vergnaud	2	43 320,42€	+1 834,53€ Doublage à l'accueil	+ 2777,77 € HT Doublage vestiaire tennis	47 932,72 €HT

➤ D'autoriser Le Président ou son représentant à signer les documents en lien avec ces avenants.

Fait et délibéré, à Airvault, le 2 avril 2025
Et ont signé le Président et le secrétaire

Le secrétaire de séance,
Gérard CHABAUTY,

Le Président,
Olivier FOUILLET,

M. Le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire adressé au Tribunal Administratif de Poitiers, 15 rue Blossac, 86000 Poitiers, le 04/04/2025, en vue de la publication et de sa transmission aux services de l'Etat.

079-200041416-20250404-10-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 04-04-2025

Publication le : 04-04-2025

Pour copie conforme,
Le Président,
Olivier FOUILLET

COMMUNAUTE DE COMMUNES
AIRVAUDAIS - VAL DU THOUET
33 Place des Promenades
79600 AIRVAULT
Tél. 05 49 64 93 48